NEUROSCHOOL – École Universitaire de
Recherche en Neurosciences

Aix-Marseille Université

Faculté des sciences médicales et paramédicales

Campus Timone, Aile bleue 5ème étage,

27 bd Jean Moulin, 13005 Marseille, France

**EUR nEURO\*AMU (NEUROSCHOOL)**

**GUIDE DES EVENEMENTS SUBVENTIONNES**

L’Ecole Universitaire de Recherche (EUR) NeuroSchool rassemble les formations et la recherche en neurosciences d’Aix-Marseille Université, de la troisième année de licence au doctorat. Son objectif principal est de faire rayonner les neurosciences marseillaises. Ainsi, parmi ses nombreuses actions, NeuroSchool propose de subventionner des manifestations scientifiques et des écoles thématiques liées aux neurosciences. Ces partenariats peuvent prendre diverses formes à hauteur d’une somme définie en fonction du budget de chaque événement. Ce document explique comment mettre en place concrètement ces partenariats pour profiter d’une promotion réciproque dans le respect des engagements associés au parrainage.

**PAIEMENT DES SUBVENTIONS**

**Commandes générales**

Les prestations internes n’étant plus autorisées depuis janvier 2019, nous vous proposons de passer une ou plusieurs commandes pour vous dans le cadre de l’organisation de votre événement. Nous vous invitons donc à nous fournir des devis pour un montant maximal correspondant à la subvention octroyée **au moins un mois avant le début de l’événement** (hors vacances).

Veuillez noter que nous devons respecter le [**règlement financier d’A\*Midex**, disponible ici](https://amidex.univ-amu.fr/fr/documents-ressources). Cela implique notamment de respecter certains plafonds de dépenses et de passer par des fournisseurs obligatoires pour certains types de marchandises. Les paragraphes suivants détaillent deux cas fréquents, à savoir les missions (par exemple pour inviter des conférenciers) et les frais de restauration.

**Missions**

NeuroSchool peut vous aider pour la gestion logistique des missions d’intervenants scientifiques (transport, hébergement). La gestionnaire de NeuroSchool fait l’ensemble des réservations à partir de plateformes soumises aux règles des marchés publics, en respectant le [Guide des Missions d’AMU](https://procedures.univ-amu.fr/daf/gu-daf-311-guide-missions). Merci **de fournir à notre gestionnaire les coordonnées (nom, mail, téléphone) de chaque intervenant, celles de la personne qui l’accueillera et les dates prévues de sa venue** pour qu’elle prépare sa mission.

**La commande des titres de transports (billets d’avion, de train) est faite via la société Travel Planet (marché 2914SAMUMS0242).** Pour vous informer sur les trajets possibles, vous pouvez consulter dans [l’ENT d’AMU](https://ent.univ-amu.fr/) l’onglet « Déplacements ». Notez qu’en métropole, seuls les déplacements en train seconde classe sont autorisés. A l'étranger, l'avion dans la classe la plus économique est le moyen de transport normal. Les billets électroniques seront envoyés directement au missionnaire et un rappel lui sera fait au minimum une semaine avant le début de sa mission.

**La commande des hébergements se fait via la société iAlbatros (marché 2914SAMUMS0243).** Les vouchers de confirmation seront envoyés directement au missionnaire et un rappel lui sera fait au minimum une semaine avant le début de sa mission. Attention, à Marseille, le plafond de dépenses par nuitée est actuellement fixé à **90€**. Pour vous informer sur les chambres d’hôtels disponibles dans ces tarifs, vous pouvez consulter dans [l’ENT d’AMU](https://ent.univ-amu.fr/) l’onglet « Hébergements ». Sur le campus de Luminy, il est aussi possible de loger au [CIRM](https://www.cirm-math.fr/).

Notez que NeuroSchool peut également prendre en charge des **frais supplémentaires (taxis, navettes…)** que les missionnaires pourraient avoir à avancer eux-mêmes. La seule condition à un remboursement efficace est que notre gestionnaire reçoive bien les **pièces justificatives de ces dépenses (factures, tickets, confirmation de paiement…).**

**Restauration**

NeuroSchool peut également proposer ses services pour gérer la restauration (traiteurs, restaurants…).

**Les services de traiteur sont assurés par la société** [**Atelier Traiteur**](https://atelier-traiteur-marseille.fr/a) **(marché 2018S902PA0052).** La commande sera passée par notre gestionnaire. Merci de **fournir pour chaque repas les informations** demandées dans l’[annexe qui se trouve ici](https://dcp.univ-amu.fr/marche/traiteur-service), en particulier :

* Nom de l’interlocuteur le jour J
* Adresse mail et numéro de téléphone de l’interlocuteur
* Date et heure de début de prestation
* Nombre de personnes
* Adresse exacte de la prestation, incluant les informations complémentaires (étage, salle…)

Le **bon de livraison** devra être impérativement envoyé à notre gestionnaire dans les jours qui suivent la prestation.

**NeuroSchool pourra également prendre en charge des factures de restaurants.** Nous pourronsréserver des tables uniquement dans les établissements qui acceptent les bons de commande d’Aix-Marseille Université et à des tarifs raisonnables, de préférence ceux déjà référencés de la base de données d’AMU. En plus du nom du restaurant, merci de fournir le nom d’un responsable le jour J, son adresse mail et son numéro de téléphone, la date et l’heure du repas, et le nombre de convives. La gestionnaire de NeuroSchool s’occupera de réserver par téléphone et d’établir un bon de commande qu’elle enverra directement au restaurant. La **facture mentionnant le numéro de bon de commande** (et pas uniquement le ticket de caisse)devra être impérativement envoyée dans les jours qui suivent la prestation.

**COMMUNICATION**

**Utilisation de nos canaux pour communiquer sur votre événement**

Si vous le souhaitez, NeuroSchool peut diffuser des informations concernant votre événement auprès de ses **étudiants**, de la **communauté neuroscientifique marseillaise** ou de **ses partenaires industriels et internationaux** par ses **newsletters**, son **site web**, des **mails** ou encore **les réseaux sociaux**.

Merci de fournir les informations utiles **au moins 6 semaines avant l’événement** (hors vacances).

**Engagements associés au parrainage : mention de NeuroSchool**

**Si vous ne respectez pas les engagements suivants, NeuroSchool se réserve le droit de ne pas subventionner votre événement.**

Tous les supports de communication de l’évènement devront comporter le **logo** de NeuroSchool ([fourni aux formats web et impression en suivant ce lien](https://amubox.univ-amu.fr/s/MJAiS2TwsAwHzxe)), ainsi que la phrase suivante :

***NeuroSchool (nEURo\*AMU,*** ***ref. ANR-17-EURE-0029), the neuroscience graduate school of Aix-Marseille Université, is pleased to support excellence initiatives such as “EVENT NAME”.***

*ou, en français :* ***NeuroSchool, qui regroupe les formations en neurosciences et la recherche en neurosciences d’Aix-Marseille Université (nEURo\*AMU, ref. ANR-17-EURE-0029), se réjouit de contribuer au financement d’initiatives d’excellence telles que « NOM DE VOTRE EVENEMENT».***

Les supports de communication digitaux devront également **rediriger vers le site internet de NeuroSchool**, lorsqu’il en est fait mention. L’adresse du site internet est : <http://neuro-marseille.org/>

**Au moins une semaine avant diffusion auprès des participants et un mois avant l’événement** (hors vacances), merci d’envoyer tous les supports à l’adresse suivante neuroschool@univ-amu.fr, afin que la chargée de communication de NeuroSchool puisse les valider.

Si des publications sont faites sur les réseaux sociaux, la mention ainsi que le tag des pages NeuroSchool est nécessaire :

* Facebook : <https://www.facebook.com/neuroschool.mrs/>
* Twitter : <https://twitter.com/NeuroSchool_mrs>
* LinkedIn : <https://www.linkedin.com/school/neuroschool>

Lors de l’évènement, des supports papier devront être mis à disposition des participants. Merci de communiquer votre adresse postale afin de permettre l’envoi des flyers.

Selon les disponibilités de l’équipe de communication de NeuroSchool, nous pouvons proposer une animation de visite virtuelle 360° des laboratoires de neurosciences de Marseille via des casques de réalité virtuelle. Contactez notre équipe si cela vous intéresse.

**BILAN**

Les organisateurs s’engagent également à transmettre à NeuroSchool, au plus tard deux mois après la fin de l’événement, un bilan incluant :

* le programme final
* un résumé grand public (si possible avec visuel), pour le site internet de NeuroSchool
* le budget final
* le nombre de participants dont le nombre d'étudiants de NeuroSchool (L3, master, doctorants) en précisant leur laboratoire le cas échéant
* le récapitulatif des actions de communication réalisées au bénéfice de NeuroSchool : utilisation du logo NeuroSchool, mention sur le site web et les réseaux sociaux, distribution de flyers, stand NeuroSchool, animation...
* une évaluation par les organisateurs (voire par les participants).